

L'an deux mille quatorze, le 08 du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Pierre MELOT, Maire.

Etaient présents :

- ✓ Mesdames Isabelle Denis, Martine Frogeais, Laurence Morice, Chrystèle Lefevre.
- ✓ Messieurs Melot Pierre et Michel, Dominique Grégoire, Gilbert Georgeault, Samuel Tavvry, Armel Godais, Yves Lehuerou Kerisel, Benoit Poulain,

Absents excusés : Mmes Anne Marie Morlier, Bernadette Combettes, Pauline Saglio

Secrétaire de séance : Martine FROGEAIS

.....

### **1) 7.1 Décision budgétaire : décision modificativen°3 : ouverture de crédits amortissement desserte presbytère**

La trésorerie a rejeté un mandat concernant l'amortissement de la desserte presbytère pour un montant de 100€. Il convient donc d'ouvrir des crédits au compte 280415/40 et au compte 6811/042.

Le conseil municipal VALIDE à l'unanimité.

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **2) Affectation de résultat 2013 excédent de fonctionnement au compte 1068 pour la CA Assainissement**

Suite à la demande du percepteur de trésorerie de la Guerche de Bretagne, concernant la délibération du 17/03/2014 sur l'affectation de résultats concernant le budget assainissement 2013

Il convient de re-délibérer pour la raison suivante : La délibération d'affectation du résultat doit préciser l'imputation budgétaire et le montant et non pas : « l'excédent de fonctionnement sera transféré dans le compte assainissement investissement de 2014 ».

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 2 286.31€ au compte R 1068.

Le conseil municipal VALIDE à l'unanimité

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **3) 4.5 régime indemnitaire : indemnités pour travaux dangereux M FESSELIER**

Actuellement, Monsieur FESSELIER a une prime de débroussaillage de 1.80€ à chaque utilisation de matériel dangereux, suite à la délibération datant de 1992. La trésorerie souhaite qu'une délibération plus récente soit prise.

Il a été convenu de faire la moyenne des indemnités de débroussaillage 2013/2014 et de la rajouter à la prime IEMP à partir du 01/01/2015.

Le conseil municipal VALIDE à l'unanimité

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 4) Questionnaire de fonds de concours

Afin de définir l'enveloppe et les critères des fonds de concours du mandat 2014-2020, vitré communauté a besoin de connaître les trois principaux projets et les attentes de la commune.

Le conseil municipal a défini 3 projets :

- Atelier
- Toiture Bibliothèque
- Voirie

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 5) Travaux voirie ; Fossé, talus, busage

Monsieur le Maire souhaite faire le point sur les travaux au niveau des fossés, des talus et les busages

Des devis ont été envoyés. Le conseil Municipal a décidé :

Pour les travaux du talus de choisir la société B. TOUCHET

Pour les Fossés, la commission voirie fera un état des lieux et demandera des devis

Pour les busages, la commission voirie prendra contact avec M. Jérôme GILBERT et M. Jérémie DESMONDS pour faire un état des lieux.

Le conseil municipal VALIDE à l'unanimité

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 6) Demande de subvention de l'accueil de Loisirs « L'ESCALE »

L'ESCALE a ouvert ses portes du 07/07/2014 au 01/08/2014 et accueilli 8 enfants demeurant MOULINS soit 52 journées enfants.

Elle sollicite la commune comme chaque année pour une demande de subvention pour le bon fonctionnement de son centre de loisirs.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 10€/journée d'enfants.

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 7) Poste d'adjoint technique territorial – augmentation de crédit d'heures

Poste d'adjoint technique territorial-augmentation de crédit d'heures - Madame Brigitte BEDEL

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 09/12/2004, il a avait été décidé de créer un poste d'adjoint technique territorial pour un crédit d'heures de 5 heures par semaine (5/35<sup>ème</sup>), que par délibération en date du 25/06/2007, ce crédit d'heures était passé à 13,84/35<sup>ème</sup>, que par délibération en date du 02/02/2009, ce crédit d'heures était passé à 15,22/35<sup>ème</sup> et il a été expliqué que ce crédit d'heures est insuffisant pour le travail demandé pour l'entretien des bâtiments communaux et il a été proposé de la porter à 27 heures 70 par semaine (27,70/35<sup>ème</sup>).

La mise en place des Temps d'activité périscolaire (TAP) demande une augmentation du temps de travail de Mme BEDEL Patricia.

Le Conseil Municipal donnera son avis

- De PORTER ce crédit d'heures à 30 heures 70 par semaine (30,70/35<sup>ème</sup>) au 01/09/2014
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 25/06/2007, il a avait été décidé de créer un poste d'adjoint technique territorial pour un crédit d'heures de 8 heures 53 par semaine (8,53/35<sup>ème</sup>), il explique que ce crédit d'heures est insuffisant pour le travail demandé pour l'entretien des bâtiments communaux et il a été proposé de la porter à 9 heures 91 par semaine (9,91/35<sup>ème</sup>).

La mise en place des Temps d'activité périscolaire (TAP) demande une augmentation du temps de travail de Mme REQUET Patricia.

Le Conseil Municipal donnera son avis :

- De PORTER ce crédit d'heures à 12 heures 46 par semaine (12,46/35<sup>ème</sup>) au 01/09/2014
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget
- D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Le conseil Municipal valide à l'unanimité l'augmentation de crédit d'heures de Madame BEDEL et Madame REQUET.

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### 8) Recrutement agent technique pour remplacement maladie

Monsieur le Maire explique que comme Mme REQUET Patricia est en arrêt maladie jusqu'au 07/09/2014, VOITON Sandrine la remplacera pour 16 heures par semaine.

### 9) Point sur internet

Monsieur le Maire souhaite faire un point sur l'avancement du site internet de la commune.

La commune est en attente des propositions de Vitré communauté.

### 10) Tarifs et conditions de la location de la salle communale

Les tarifs de la location de salle sont les suivants :

<i>Désignation</i>	<i>Particuliers résidents à Moulins</i>	<i>Associations De Moulins</i>	<i>Organismes professionnels de Moulins</i>	<i>Particuliers ou associations hors commune</i>
<b>Location Salle communale</b>	75,00 €	GRATUIT	75,00 €	250,00 €
<b>Caution</b>	300,00 €	Pas de CAUTION	300,00 €	300,00 €
<b>Location de vaisselle sur place</b>	20,00 €	GRATUIT	20,00 €	30,00 €
<b>Vin d'honneur</b>	20,00 €	GRATUIT	GRATUIT	50,00 €
<b>Réunion après sépulture</b>	GRATUIT	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

Reporté au prochain conseil

Pour : 0	Contre : 0	Abstention : 0
----------	------------	----------------

### 11) Facture OPEN

La société OPEN a été choisie pour la pose des stores à la salle communale. La facture sera donc à mettre en investissement dans le budget communal.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### 12) Réparation camion

Le camion communal a fait l'objet de grosses réparations. La facture sera donc à mettre en investissement dans le budget communal.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité.

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

### 13) Questions diverses

- Mise à disposition gratuite de la salle communale pour le comité de jumelage suite à la demande de Monsieur BAUDRIER pour les échanges franco-allemands.
- Le conseil municipal est d'accord pour les travaux des mini-bolides entraînant une modification du terrain, demandés par Monsieur LE ROUZIC. La commission voirie se rendra sur place.
- Point sur les TAP et ALSH

#### TAP :

- Satisfaction sur le plan de l'organisation
- Pas de soucis majeurs pour l'ensemble des enfants qui prennent leur repas à la cantine municipale
- Une remarque est enregistrée pour ceux qui déjeunent chez eux, il n'y a pas assez de temps pour être de retour pour les TAP.

#### ALSH :

- 16 enfants inscrits pour 18 places
- 25 enfants à la cantine le mercredi midi

La secrétaire de séance  
Martine FROGEAIS



Le Maire

Pierre MELOT

